

## **Rapport de la commission de gestion de l'association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs sur le préavis du comité de direction n° 05-2022 concernant le budget 2023 présenté à la séance du Conseil intercommunal du mercredi 7 décembre 2022**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La Commission de gestion composée de Messieurs Rémy Favre de Goumoens, Patrice Gaudard de Poliez-le-Grand et Marc Jaunin de Fey, s'est réunie le mercredi 9 novembre 2022 à Villars-le-Terroir, en présence de Monsieur Eric Glauser président, Madame Patricia Auberson boursière du comité directeur de l'AIAE et Messieurs Alexandre Bovet et Laurent Vulliamy membres du Codir afin de prendre connaissance du budget 2023. Nous les remercions pour les informations et les réponses apportées.

En préambule, la commission tient à souligner les commentaires bien détaillés du préavis, nous ne reviendrons pas en détail sur le budget 2023.

Néanmoins, quelques points ont retenu notre attention :

### **Charges**

#### ***81.301 Traitement administration et surveillant***

Une légère augmentation est constatée à ce poste pour la formation du nouveau fontainier.

#### ***81.331 Amort. Service des eaux, ouvrages et installations***

Dès 2023, nous commençons les amortissements prévus sur 30 ans.

### **Produits**

#### ***81.435 Vente d'eau aux communes***

Il est prévu une légère augmentation des ventes aux communes.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion invite le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs à prendre la décision suivante :

- Oui le rapport de la commission de gestion
- Vu le préavis du comité de direction n° 05-2022 du 12 octobre 2022
- Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

Décide d'accepter le budget 2023 tel que présenté.

Pour la commission :

Rémy Favre, Patrice Gaudard et Marc Jaunin votre rapporteur

Fey, le 23 novembre 2022